



Cgt

Finances Publiques 62

CAPL N° 2 du 22 Novembre 2012

Monsieur le Président ,

Comment engager cette CAPL dans un bon climat, alors que nos craintes entretenues depuis quelques mois déjà deviennent aujourd'hui une réalité au fur et à mesure que les nouvelles tombent, l'exemple criant de l'accès au 8^{ème} échelon qui voit 9 glorieux candidats sortant sur les 20 figurants sur la P.U.S pour notre département ne peuvent que nous insurger devant ces plans de qualifications de la catégorie « C » que nous qualifions tout simplement de scandaleux !!!

Depuis son arrivée à la tête de notre administration, le nouveau directeur général fuit la question du dialogue social.

Bien qu'ayant annoncé une rupture avec la RGPP, le nouveau pouvoir en place se refuse à l'élaboration de tout bilan contradictoire de la fusion et entend relancer, dans la plus grande opacité, les restructurations.

Les plus grandes craintes se font jour sur le maintien des acquis conquis par les luttes. Celle-ci trouvent notamment leur illustration au travers du non respect du volume de promotion interne ou encore des conditions drastiques fixées pour pouvoir postuler à l'accès du 8^{ème} échelon de la catégorie C.

Les CAPL de promotions par liste d'aptitude se déroulent quelques jours avant un mouvement de grève unitaire à la DGFIP. Les agents des Finances Publiques ont toutes les raisons de se mobiliser. Comme tous les fonctionnaires ils subissent le blocage de leur traitement depuis 2010.

Le budget 2013 ne prévoit toujours pas d'augmentation du point d'indice. La baisse du pouvoir d'achat est d'autant plus forte avec l'augmentation des cotisations retraites et le scandaleux jour de carence qui frappe les agents malades.

2023 suppressions d'emplois l'année prochaine s'ajoutent à celles déjà appliquées ces dernières années , le projet volet emploi du PLF 2013 prévoit pour le Pas-de-Calais plus de **30** suppressions nettes, les coupes sombres continuent donc !!! Les conditions de travail et d'accueil du public se dégradent et deviennent de plus en plus insupportables.

Concernant les listes d'aptitude, la C.G.T continue de demander plus de transparence et de justice dans les modalités de sélection, elle a toujours privilégié la promotion interne par concours ou LA avec épreuve professionnelle.

Cette année les 2 concours internes ne prévoient que 308 places au total, comment dans ces conditions encourager les agents à passer des concours alors que si peu de places sont offertes ?

Pour revenir aux listes d'aptitude qui nous concernent ce jour, les frustrations sont nombreuses et légitimes, en effet des agents très bien notés et dont nous évoquerons les situations ensuite se retrouvent « à revoir ».

Le nombre de possibilités offertes est en net recul d'environ 1/3 de propositions de candidats classés « excellents » cette année, par rapport à l'année dernière (pour les 2 filières).

Ceci est inacceptable lorsque l'on connaît la technicité sans cesse exigée aux agents.

Monsieur le président, compte-tenu de la baisse importante du pouvoir d'achat ,la promotion interne devient la seule solution évidente d'y remédier, cela pour une majorité de nos cadres « C ».

Il vous appartient donc de faire évoluer ces possibilités de promotion à maxima au sein de votre Direction que vous jugez vous-même comme très performante, grâce à eux.

Le représentant titulaire de la CGT / Finances Publiques 62